

Question écrite sur les conséquences de la crise financière sur les paiements d'intérêt liés à la dette d'Annecy-le-vieux posée par M Servel, conseiller municipal

1°) Il y a un risque pour les collectivités locales

Puiqu'après son plan anti-crise de 360 milliards d'euros , le gouvernement a dû voler lundi au secours des collectivités locales. 5 milliards d'euros de prêts, pour moitié octroyés par la Caisse des dépôts et consignations - l'autre moitié devant être fournie par les banques -, ont été débloqués .

Depuis le milieu des années 1990, essentiellement à partir de 2005, les collectivités locales ont contracté des prêts apparemment plus avantageux, mais à taux variables, et reposant parfois sur des montages financiers complexes dont elles ne maîtrisaient ni les subtilités, ni les dangers. Sous la pression de banques aux méthodes commerciales agressives, Dexia notamment, elles ont souscrit à des produits dits "structurés" parce qu'ils leur offraient des taux bonifiés, très bas, pendant les premières années de remboursement en contrepartie d'une seconde période à taux variables, indexés sur des valeurs "exotiques" qui ont commencé d'augmenter avec l'emballlement des marchés..."Ces produits bancaires peuvent représenter une vraie bombe à retardement pour les années qui viennent.

"J'appelle ça des emprunts toxiques parce qu'on ne peut pas du tout prévoir ce que peut être leur évolution et ce que seront les coûts liés à ces emprunts dans les années qui viennent. C'est un vrai problème de sincérité budgétaire : autant je connais la somme que j'emprunte, autant je suis incapable de prévoir ce que j'aurai à rembourser en termes d'intérêts. Les taux sont en effet fixés sur des bases "exotiques" telles que le cours de change du yen, du dollar, du franc suisse ou les taux d'intérêts américains, anglais ou japonais...", explique le président du conseil général de Seine.-Saint-Denis au Point. Pour la Seine-Saint-Denis, j'ai des estimations à court terme qui m'amèneraient en 2011 à pouvoir passer de 20 millions d'euros de remboursement des intérêts de la dette du département à 39 millions d'euros si ça se passe très mal.

Ainsi, dans *Les Echos* du 13 octobre dernier, le maire de Saint-Étienne reconnaissait que 60 % de sa dette de 401 millions d'euros étaient assis sur des emprunts à risques. Toujours selon le quotidien économique, la ville de Laval en MayAinsi, dans *Les Echos* du 13 octobre dernier, le maire de Saint-Étienne reconnaissait que 60 % de sa dette de 401 millions d'euros étaient assis sur des emprunts à risques. Toujours selon le quotidien économique, la ville de Laval en Mayenne aurait également souscrit des prêts à taux variables représentant 40 % de l'encours de sa dette, de même que Brest.

2°) Heureusement Annecy-le-vieux n'est pas dans cette situation

A une de mes demandes antérieures lors d'une séance de la Commission des finances, M. Caton m'avait fait savoir que la dette à taux variable pouvant être le support de tels prêts toxiques n'était que de 20 % du total de la dette municipale

3°) Toutefois de nombreux emprunts dont un des derniers gros emprunts ont été passé avec Dexia réputée pour ses prêts toxiques et qui aurait fait faillite sans le soutien des gouvernements belges, français et luxembourgeois

4°) Lors du Conseil municipal du 4 avril 2008, vous avez demandé au Conseil M. le Maire de vous donner délégation pour un certain nombre de décisions.

Pour ma part j'ai refusé de vous donner délégation pour un certain nombre de décisions qui me semblait trop importantes pour être confiées à votre seul pouvoir, Bien sur elles vous ont été accordé par votre majorité, Mais parmi les délégations que je vous avais refusé il y en a une qui prend un singulier éclairage avec la crise financière, il s'agit de la délégation concernant « la réalisation des emprunts »

A la formule habituelle : « aux opérations financières utiles à la gestion...y compris les opérations de couverture de risques de taux et de change... et de passer à cette fin les actes nécessaires » vous avez cru bon de détailler :

les emprunts pourront être :

...

au taux d'intérêt fixe et/ou indexé(révisable ou variable) à un taux effectif global(TEG) compatible avec les dispositions légales et réglementaires applicables en cette matière

c'est moi qui souligne

en outre le contrat de prêt pourra comporter une ou plusieurs caractéristiques ci-apres :

...

la faculté de modifier une ou plusieurs fois l'index ou le taux relatif aux calculs du ou des taux d'intérêts

la faculté de modifier la devise

...

Par ailleurs , le Maire pourra exercer les options prévues par le contrat de prêt

...

c'est encore moi qui souligne

Or en rapprochant ces facultés de la présentation initiale on s'aperçoit que ce sont des facultés qui permettent aisément d'emprunter sous la forme de produits structurés, spécialité de Dexia que certains préfèrent appeler produits toxiques,

Aussi rassurez moi M. le Maire ! ces détails n'étaient là que pour la forme et sans intention de les utiliser, Rassurez moi également notre dette municipale à ce jour ne comporte pas plus de 20 % à taux variable et donc le taux d'intérêt moyen du remboursement de la dette en 2009 variera peu . Nous serions pleinement rassuré si lors du Débat d'orientation budgétaire vous pouviez nous présenter le taux moyen d'intérêt de remboursement de la dette en 2008 et en 2009,

Enfin notre rôle de conseiller municipal pourrait être exercé pleinement dans notre fonction de contrôle de l'utilisation des fonds publics si nous pouvions avoir un relevé exhaustif des conditions de prêt des emprunts à taux variables avec surtout les petits caractères(ce sont les plus intéressants) et les renvois et notes de bas de page ainsi que les annexes si celles-ci portent sur les conditions du prêt,

Je pense qu'ainsi M.. le Maire vous serez ravi avec nous de pouvoir rassurer nos concitoyens sur la bonne santé de nos finances municipales et de la dette municipale , La presse est tellement alarmiste et nos concitoyens tellement inquiets que cette information rassurante ne pourra que les soulager

afin d'entrer dans cette période de fête l'esprit beaucoup plus calme et serein.